



# Démarche participative sur la mobilité durable et sécuritaire

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT DE LA DEMARCHE PARTICIPATIVE

OFFICE DE PARTICIPATION PUBLIQUE DE LONGUEUIL



[www.oppl.quebec](http://www.oppl.quebec)

# Équipe

## Analyse et rédaction

Julie Caron-Malenfant / Présidente

Élise Naud / Conseillère experte à la participation publique

## Équipe de projet

Jeanne Barbeau / Conseillère en communication – Mobilisation et logistique

Jacques Bénard / Commissaire

Lise Bidere / Enquêtrice terrain

Auxane Celen / Agente

Juliette Husson/ Enquêtrice terrain

Léopold Lehmann / Stagiaire en participation publique

Amélie Locas / Conseillère en communication – Mobilisation et logistique

Vincent van Schendel / Commissaire

## Comité de lecture

Pierre Batellier / Commissaire

Jean-François Desgroseilliers / Chef de bureau

## À propos de l'Office

L'Office de participation publique de Longueuil est une instance impartiale et indépendante qui a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre des démarches de participation publique sur une variété de sujets d'intérêt pour la population de Longueuil.

L'Office œuvre au service de l'intérêt collectif.

L'Office est constitué en vertu des articles 54.15 à 54.28 de la [Charte de la Ville de Longueuil \(RLRQ, c. C-11.3\)](#).

En plus des fonctions qui lui sont conférées par le seul effet de la Charte, l'Office peut recevoir ses mandats du conseil de ville ou du comité exécutif. Il pourrait éventuellement recevoir des mandats d'un conseil d'arrondissement en vertu de sa compétence en urbanisme. Enfin, il pourrait également recevoir des mandats du conseil d'agglomération pour tout projet qui relève de sa compétence.

## Pour nous joindre

111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 552

Longueuil (Québec) J4K 5G4

450 463-7203 / info@oppl.quebec / [www.oppl.quebec](http://www.oppl.quebec)

# Faits saillants



En juillet 2023, le conseil de la Ville de Longueuil a adopté la résolution CO-230704-2.10, par laquelle il a mandaté l'Office de participation publique de Longueuil (l'Office) afin « de tenir des activités participatives auprès de la population de la Ville de Longueuil sur le sujet de la mobilité durable et sécuritaire<sup>1</sup> ». D'abord formulé de manière large, ce mandat a ensuite été précisé en juin 2025, lorsque la Ville a transmis à l'Office un document d'information en explicitant les contours et les attentes :

◀ [L]a Ville de Longueuil cherche à connaître les habitudes de déplacements de sa population et comprendre de quelles façons elle peut les aider à utiliser davantage les modes de transport collectifs et actifs afin d'accélérer la transition modale [...]<sup>2</sup>. ▶

Afin de répondre au mandat qui lui a été confié, l'Office a conçu une démarche qui s'est déployée en quatre étapes. Chacune des étapes comprend plusieurs activités, qui ont été conçues pour produire des intrants utiles aux activités subséquentes et permettre à une variété de personnes de prendre part à la démarche selon leurs intérêts et leurs capacités. Les activités ont permis de produire un dossier documentaire sur lequel pourra s'appuyer la Ville dans sa prise de décision concernant la mobilité durable et sécuritaire.

Au total, il y a eu **2 645 participations** à l'une ou l'autre des activités de la démarche entre les mois d'août 2025 et février 2026.

1 Résolution du conseil de la Ville (CO-230704-2.10), doc. 1.1.

2 Document d'information de la Ville de Longueuil, doc. 3.1, p. 4.

Tableau 1 : Objectifs, activités et résultats

Objectifs	Activités de la démarche	Résultats	Constats et enjeux
Recueillir de l'information sur l'état de la situation	Enquête de terrain	Regard citoyen sur la mobilité actuelle et les obstacles à la mobilité durable	<b>Constat 1 :</b> La population est ouverte à effectuer une transition vers une mobilité plus durable et plus sécuritaire
	Sondage représentatif		
	Questionnaire volontaire en ligne		
Formuler des propositions, des pistes d'action et des mesures d'accompagnement	Trois panels délibératifs	Trois avis au conseil de la Ville de Longueuil comprenant des valeurs pour guider la prise de décision et des mesures d'accompagnement de la population pour soutenir la transition	<b>Constat 2 :</b> Les facteurs influençant la mobilité identifiés par la Ville trouvent écho dans les besoins et solutions identifiés dans la démarche*
	Questionnaire de rétroaction sur les avis des panels	Commentaires, propositions, solutions et pistes d'action nourris par les trois avis	<b>Enjeu 1 :</b> Accroître l'efficacité des modes de transport durables et leur disponibilité
	Activités de discussion		<b>Enjeu 2 :</b> Renforcer la sécurité et le sentiment de sécurité
	Appel de contributions écrites		<b>Enjeu 3 :</b> Miser sur davantage de communication et de participation pour réaliser la transition
Compiler et informer	Mise en ligne et actualisation tout au long de la démarche du dossier documentaire, constituant un corpus très riche pour soutenir la participation dans le cadre de la démarche, puis la prise de décision en découlant		

\* Les facteurs influençant la mobilité durable identifiés par la Ville de Longueuil sont l'aménagement du territoire, la densité, la mixité des usages d'un quartier, le réseau cyclable et le stationnement pour vélos, le design urbain pour maximiser la sécurité et le partage de la route, le transport collectif, l'information, la sensibilisation et la consultation ainsi que les facteurs psychosociaux.

## Le regard citoyen sur la mobilité actuelle

L'enquête de terrain, les résultats du sondage représentatif et les résultats du questionnaire en ligne volontaire ont notamment permis de rassembler de l'information en vue de répondre aux questions posées dans le document d'information sur les perceptions de la mobilité à Longueuil, les habitudes de déplacement et les obstacles à l'utilisation des modes de transport durables.

La population est généralement satisfaite quant à ses déplacements et aux aménagements qui les soutiennent. La comparaison des résultats du sondage avec ceux recueillis auprès des personnes ayant répondu aux mêmes questions volontairement sur le site Web de l'Office montre des différences significatives, notamment sur les perceptions et les habitudes de déplacement. Cet échantillon composé de personnes qui ont répondu au questionnaire de leur propre gré renseigne sur un public qu'on peut imaginer davantage sensibilisé et intéressé par les enjeux de mobilité durable et sécuritaire.

La voiture est, de loin, le moyen de transport le plus utilisé dans la vie quotidienne des Longueuilloises et Longueuillois. Elle est suivie du transport collectif, de la marche et du vélo. Si on considère le deuxième moyen de transport utilisé, ce sont la marche et le transport collectif qui dominent, suivis de la voiture et du vélo.<sup>3</sup>

La distance, le manque de capacités physiques et le sentiment d'insécurité sont les principaux obstacles identifiés à la marche et au vélo. Pour ce qui est des transports collectifs, les principaux obstacles identifiés sont le temps, le coût et le manque de connectivité.

## Les avis des trois panels délibératifs

Trois groupes différents ont été réunis afin de former les panels délibératifs et ont chacun produit un avis afin de répondre à la même question :

### **Comment la Ville peut-elle préparer la population à la transition vers la mobilité durable?**

Les trois panels partagent, à travers les avis, une vision commune, à savoir que la transition vers une mobilité durable exige un changement de culture et une transformation des habitudes de déplacement et que cette transition doit être progressive, structurée et soutenue par la Ville.

La richesse des avis réside en ce qu'ils émanent de discussions entre une diversité de personnes aux intérêts variés. Les avis transmettent eux-mêmes des paramètres et pistes d'action solides sur lesquels la Ville peut s'appuyer pour poursuivre ses travaux et continuer à encourager la population de Longueuil dans la transition vers une mobilité durable et sécuritaire.

3 Résultats du sondage sur la mobilité durable et sécuritaire réalisé par la firme BIP Recherche, doc. 2.4, p. 9 et 14.

## Les solutions et les pistes d'action

Les trois avis, en plus d'être en eux-mêmes des balises et des lignes directrices pour les futures actions de la Ville, ont nourri une collecte de commentaires, de propositions supplémentaires et de pistes de solution au moyen d'un questionnaire, de deux activités de discussion et d'un appel de contributions. Les fruits de cette collecte se résument ainsi :

- renforcer la convivialité, la sécurité et la connectivité des transports actifs;
- améliorer l'efficacité, la fiabilité et l'abordabilité des transports collectifs;
- effectuer un changement de culture fondé sur l'audace et la cohérence;
- miser sur la planification territoriale et l'inclusion comme leviers;
- déployer des communications, de la sensibilisation et l'implication citoyenne.

## Les constats de l'Office

L'Office retient que la Ville est engagée dans la bonne voie et peut compter sur l'appui et la collaboration de sa population, de ses équipes et de ses partenaires locaux et régionaux dans la poursuite de son travail. L'Office a fait deux constats importants.



### **Constat 1 : La population est ouverte à effectuer une transition vers une mobilité plus durable et plus sécuritaire**

Il existe au sein de la population de Longueuil une ouverture à aller de l'avant et à faire une transition vers une mobilité plus durable. Cette ouverture est toutefois variable et s'exprime de différentes manières. Bien que largement favorables à l'idée, plusieurs des personnes participantes se sont montrées critiques des solutions de rechange à la voiture individuelle telles qu'elles existent actuellement et réclament des améliorations pour rendre la transition demandée possible. La population semble souhaiter diversifier ses options et elle est à la recherche de solutions. Les propositions des uns et des autres se complètent et permettront en fin de compte de créer un cocktail de possibilités répondant aux différents besoins de la population.



### **Constat 2 : Les facteurs influençant la mobilité identifiés par la Ville trouvent écho dans les besoins et solutions identifiés dans la démarche**

En mettant en relation les facteurs influençant la mobilité durable identifiés par la Ville dans son document d'information avec les propositions recueillies au cours de la démarche, on constate que la Ville va dans la bonne direction. L'analyse de l'information recueillie confirme la pertinence de ces facteurs. Elle permet toutefois d'en ajouter un à la liste : le sentiment de sécurité.

Par leurs propos, les personnes participantes confirment que l'aménagement du territoire et le design urbain ont une grande influence sur les modes de transport utilisés. Elles confirment également l'importance de créer ou de repenser les quartiers pour en faire des milieux de vie plus mixtes, aux rues apaisées et sécuritaires, comprenant des réseaux

piétonniers cyclables continus, sécurisés et bien entretenus. La nécessité d'un réseau de transport collectif efficace, fiable, accessible et bien connecté ressort aussi de manière très forte.

## Les enjeux identifiés et les recommandations

L'Office a identifié trois enjeux qui peuvent être des facteurs de succès s'ils sont bien intégrés aux pratiques de la Ville et pourraient *a contrario* devenir des obstacles à la transition vers une mobilité durable s'ils ne sont pas pris en compte.



### Enjeu 1 : Accroître l'efficacité des modes de transport durables et leur disponibilité

Un message très clair se dégage de toute l'information recueillie au cours de cette démarche. L'efficacité des modes de transport durables et leur disponibilité constituent des prérequis pour que la transition puisse s'enclencher. Tant et aussi longtemps qu'il sera plus rapide, plus simple, plus confortable et plus abordable de prendre sa voiture, la population ne changera pas ses habitudes de manière importante.

Les distances à parcourir entre les résidences et les lieux d'intérêt rendent les modes actifs moins attrayants, mais également moins efficaces par rapport à la voiture. En ce qui concerne le transport collectif, les opinions recueillies indiquent qu'il faudra que le réseau compétitionne la voiture privée en matière de temps, d'accessibilité, de fiabilité, de connectivité et de confort avant de voir des changements de comportement significatifs.

Conscient que la Ville peut avoir de l'influence, mais qu'elle n'a pas le plein contrôle sur le déploiement et l'efficacité du transport collectif, qui relève de nombreux autres acteurs, l'Office tient tout de même à souligner qu'il s'agit là de la principale solution de rechange à l'utilisation de la voiture.

À terme, à leur plein déploiement, les solutions de rechange à l'auto solo devraient également être modulées en fonction de principes d'accessibilité universelle et offrir des options permettant l'accès à toutes les tranches de la population, sans égard à leur état de santé et à leurs capacités physiques. Il en va de même pour d'autres critères : l'âge, les activités, la situation familiale, la situation financière, l'emploi, les loisirs, etc.

### Condition préalable à l'action de la Ville en matière de mobilité durable et sécuritaire

Le financement du transport collectif, qui découle en grande partie d'autres ordres de gouvernement, devrait non pas mettre en compétition entre eux les divers modes de transport, mais plutôt les renforcer dans l'ensemble. À ce titre, le présent rapport constitue un levier pour la Ville : il peut lui servir d'appui dans ses représentations auprès des autorités compétentes pour que soient rehaussés le financement, l'interconnectivité et l'efficacité des divers modes de transport collectif, autant ceux qui visent la mobilité intrarégionale que la desserte locale. Le financement adéquat du transport collectif est un préalable à la transition vers une mobilité plus durable et plus sécuritaire sur le territoire de Longueuil.

**RECOMMANDATION 1**

L'Office recommande à la Ville de poursuivre et d'accélérer ses efforts pour concrétiser les orientations 1, 5 et 6 de son Plan d'urbanisme, qui prévoient le développement de milieux de vie complets, notamment :

- en requalifiant de grands axes pour y faire une plus grande place aux transports actifs et collectifs;
- en misant, dans le développement et le redéveloppement du territoire, sur la création de milieux mixtes, qui favorisent l'adoption de modes de transport durables.

**RECOMMANDATION 2**

L'Office recommande à la Ville, conjointement avec les organismes qui développent le transport collectif, de travailler sur l'interconnectivité entre les modes de transport collectif et les autres modes de transport, de sorte à constituer localement, sur le long terme, une trame de transport durable cohérente et pérenne, qui saura compétitionner avantageusement l'auto solo.

**RECOMMANDATION 3**

L'Office recommande à la Ville de réfléchir à l'expérience piétonne sur l'ensemble de son territoire, en réunissant les engagements et actions déjà prévus (ex. : Ma rue pour tous, le projet-pilote Ma rue-école de quartier, le Guide d'implantation des passages pour piétons) sous une vision d'ensemble qui en assure la cohérence, la priorisation, le suivi et la communication adéquate auprès de la population.

**RECOMMANDATION 4**

L'Office recommande à la Ville de mettre à jour et d'adopter son projet de plan directeur des déplacements cyclables daté de 2018, en s'assurant de connecter en priorité les pôles de transport structurant et les grands générateurs de déplacement.



## Enjeu 2 : Renforcer la sécurité et le sentiment de sécurité

La sécurité et le sentiment de sécurité, partout et pour tout le monde, émergent de la présente démarche comme une autre condition de succès pour une transition réussie.

Le sentiment de sécurité est souvent au cœur des choix en matière de transport. Même si les aménagements sont considérés comme sécuritaires selon les normes et les meilleures pratiques, pour que la population les utilise, elle doit avoir le sentiment d'être en sécurité. Comme toute population, celle de Longueuil n'est pas homogène. Elle est composée de différents groupes dont le niveau de vulnérabilité varie. En planifiant les aménagements et en tentant de répondre aux besoins des plus vulnérables, on répond généralement aux besoins de sécurité de la majorité. Comme suggéré par les CISSS de la Montérégie-Centre et Est, l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) est un outil qui permet de comprendre les enjeux de sécurité des différents groupes de la population et de les intégrer dans la planification.

L'Office souligne les efforts faits par la Ville de Longueuil en matière de sécurité. En effet, plusieurs programmes, projets, plans ou politiques existent déjà sur le territoire de la Ville de Longueuil.

### RECOMMANDATION 5

En plus de continuer ses efforts en matière de sécurisation des déplacements sur le réseau routier local, l'Office recommande à la Ville d'évaluer la possibilité de travailler, en collaboration avec ses partenaires, sur le renforcement du sentiment de sécurité lors des déplacements à travers la ville et l'identification des moyens d'y parvenir, notamment :

- en systématisant, dans ses pratiques en matière d'aménagement et de planification du territoire et des déplacements, la mise en application de l'analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+), en s'appuyant entre autres sur les directions de services de la Ville qui ont déjà intégré cette approche;
- en accélérant et en priorisant la mise en œuvre de sa Politique en accessibilité universelle 2025-2030 sur tout le territoire, plus précisément l'axe d'intervention lié au transport et à la mobilité durable;
- en adoptant un plan d'action Vision zéro, conformément à son engagement pris en 2023.



### Enjeu 3 : Miser sur davantage de communication et de participation pour réaliser la transition

Le renforcement des efforts de communication et de participation de la population ressort comme déterminant pour la transition vers une nouvelle manière de voir et de vivre la mobilité. Davantage de participation ne signifie pas de consulter tout le temps, tout le monde, sur tout! Mais plutôt de faire intervenir les bons publics, aux moments opportuns dans la prise de décision, là où leurs compétences peuvent effectivement apporter un réel éclairage sur les choix à faire.

La présente démarche a généré des contenus d'une grande richesse qui sont accessibles publiquement dans le dossier documentaire sur la page Web de la démarche. Des propositions très concrètes ont été présentées dans les différentes contributions.

### --- RECOMMANDATION 6

L'Office recommande à la Ville de prévoir, dès l'étape de planification des projets qui découleront de la présente démarche, les actions de communication, d'accompagnement et de participation requises pour assurer la fluidité des mesures de transition en évitant les reports d'échéancier.

OFFICE DE  
**PARTICIPATION  
PUBLIQUE**  
DE LONGUEUIL



## **Pour nous joindre**

1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 552  
Longueuil (Québec) J4K 5G4

450 463-7203

info@oppl.quebec

[www.oppl.quebec](http://www.oppl.quebec)